



**DEMANDE D'AUTORISATION DE  
CHANGEMENT D'USAGE  
SANS COMPENSATION  
ou à USAGE MIXTE**

**Liste des pièces à joindre :**

- Titre de propriété ou titre d'occupation ;
- Plan coté du local faisant l'objet de la demande date et signé par le ou les demandeurs avec la surface habitable du logement (le calcul des surfaces doit être conforme à l'article R. 111-2 du Code de la Construction et de l'Habitation) ;
- Accord écrit du propriétaire si le demandeur est locataire ou occupant à titre gratuit ;
- Si le demandeur est une personne morale : extrait K-Bis ;
- Etat descriptif de l'occupation actuelle des surfaces de l'immeuble en précisant le nombre de logements, leur typologie, leur surface et leur usage étage par étage.
- Toutes pièces permettant d'attester de l'usage qui sera fait du local objet de la demande ;
- Si le local objet de la demande est en copropriété : attestation sur l'honneur confirmant que le règlement de copropriété ne s'oppose pas au changement d'usage d'un local de l'immeuble.

**Si la demande d'autorisation sans compensation est à usage mixte, il convient d'ajouter la pièce suivante :**

- Sur le plan coté, le demandeur devra indiquer la surface habitable réservée à l'habitation et de la surface réservée à l'activité.

**Tout dossier incomplet ou insuffisamment renseigné fera l'objet d'une demande de pièces complémentaires.**

**L'instruction de la demande débutera qu'à la réception d'un dossier complet.**